

Chers adhérents et amis de la Catalogne,

En ce mois d'avril, les titres de notre Lettre porteront sur l'amnistie, la répression, la Fête de Sant Jordi, les élections et l'*Assemblea Nacional Catalana* (ANC). Un mois encore très dense. Il semble que nous avançons sur une corde raide depuis un certain temps déjà.

Ainsi, donc, le texte du **projet de loi d'amnistie** poursuit son parcours législatif ; il est actuellement en cours de discussion au *Senado* où le PP détient la majorité absolue. Comme nous l'avions signalé dans nos précédentes Lettres, le *Senado* est totalement opposé à l'amnistie ; il a déjà essayé et tentera encore tout ce qui sera en son pouvoir afin de dénaturer le texte ou de le déclarer inconstitutionnel. En fait, l'avocat Gonzalo Boye<sup>1</sup> et l'universitaire Manuel Cancio<sup>2</sup> avaient, à la demande de *Junts per Catalunya* (*Junts*) et d'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC), respectivement défendu la constitutionnalité et la légitimité de ce projet de loi devant une commission créée par le *Partido Popular* (PP). Il était prévu que les deux juristes comparaissent plusieurs fois entre le 16 et le 30 avril devant cette commission.

De son côté, le *Senado* bloquera le texte de loi jusqu'à la fin du délai dont il dispose, c'est-à-dire jusqu'à la mi-mai et, en principe, le 16 mai, le texte de loi amendé par la chambre haute devrait retourner au *Congreso de los diputados* où, s'il n'y a pas de nouvelles surprises, il sera approuvé dans sa forme antérieure et publié au *Boletín Oficial del Estado* (BOE).

Une **nouvelle vague d'exilés**, cette fois-ci principalement en Suisse, pays qui accueille avec sympathie nombre de personnes poursuivies pour leurs opinions politiques et qui, dans un passé récent, avait refusé de collaborer avec la justice espagnole (dans les cas d'Anna Gabriel<sup>3</sup> et de Marta Rovira).

Oleguer Serra, membre de la Junta dirigeante d'Òmnium Cultural, Josep Campmajó, chef d'entreprise, Jesús Rodríguez, journaliste à la *Directa*, Ruben Wagensberg, député d'ERC au Parlement de Catalogne et le banquier italo-suisse Nicola Flavio Giulio Foglia, entre autres, ont trouvé asile dans le pays alpin où Marta Rovira, ancienne secrétaire générale d'ERC, également exilée, réside depuis 2018. Jaume Cabaní, activiste, était, lui, parti en Belgique, alors que Marta Molina, dirigeante d'ERC, Oriol Soler, éditeur, Xavier Vendrell, ancien conseiller et Josep Lluís Alay, chef de cabinet de Carles Puigdemont, également impliqués dans l'affaire, étaient restés en Catalogne. Il y a également Carles Puigdemont, l'ancien président de la

---

<sup>1</sup> Gonzalo Boye est l'avocat qui défend Carles Puigdemont devant la justice.

<sup>2</sup> Manuel Cancio est un universitaire, docteur en droit pénal, de l'Université autonome de Madrid.

<sup>3</sup> Anna Gabriel, activiste de la CUP et députée au Parlement de Catalogne de 2015 avait été accusée de rébellion pour sa participation au référendum de 2017. Elle s'était exilée en Suisse en février 2018.

*Generalitat*, qui réside actuellement dans le Vallespir (Pyrénées-Orientales) afin de pouvoir participer, depuis la France, à la campagne électorale des élections du 12 mai au Parlement de Catalogne. Tous sont accusés de terrorisme pour des faits attribués au **Tsunami Démocratique** et tous sont en attente de ce qui pourrait se passer avec le vote sur le projet de loi d'amnistie qui devrait intervenir à la fin du mois de mai.

La décision de s'exiler, au-delà du fait que l'exil permet d'éviter la prison, sert à dénoncer internationalement que l'État espagnol utilise le terrorisme pour faire taire la dissidence politique. C'est ce qu'a déclaré le journaliste Jesús Rodríguez qui a dénoncé que la persécution pour terrorisme dont il est victime constitue, en réalité, une véritable attaque au droit de l'information.

Le président d'Òmnium, Xavier Antich, a également réagi avec force « *Poursuivre Oleguer Serra pour terrorisme, c'est poursuivre Òmnium Cultural pour terrorisme* », a-t-il déclaré à Perpignan lors d'un acte de protestation au siège d'Òmnium. Il a annoncé que « *Òmnium intensifierait l'offensive internationale afin de dénoncer la persécution à l'encontre de l'indépendantisme et de présenter une stratégie structurée et systématique de défense de la langue, de la culture, du pays, des droits fondamentaux et des droits nationaux tant dans l'espace européen qu'au sein de la communauté internationale* »<sup>4</sup>.

Il y a eu d'autres manifestations de soutien, comme par exemple à Girona où des centaines de personnes ont participé à l'acte organisé par le groupe de soutien au chef d'entreprise Josep Campmajó et auquel le géronais a pu assister virtuellement.

Le lien : <https://www.vilaweb.cat/noticies/concentracio-suport-girona-josep-campmajo-exiliat-suissa-tsunami-democratic/>

Après avoir réactivé la cause du *Tsunami Démocratique* en novembre dernier, en plein débat sur l'amnistie, le juge Manuel García Castellón l'avait renvoyée au *Tribunal supremo* parce que Puigdemont et Wagensberg, en tant que parlementaires, dépendent d'un régime juridique dérogatoire. En février dernier, le *Tribunal supremo* avait accepté l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les deux députés mais il avait renvoyé le reste des personnes mises en examen à l'*Audiencia Nacional*. Après plusieurs semaines de silence, depuis quelques jours, les deux tribunaux se sont manifestés de nouveau. Le *Tribunal supremo* a cité à déclarer Carles Puigdemont au mois de juin, quand probablement l'amnistie sera déjà appliquée, et l'*Audiencia* a demandé aux personnes mises en examen de lui préciser le lieu de leur résidence afin de pouvoir les entendre.

### **Le *Tribunal supremo* espagnol et l'*Audiencia nacional* espagnole<sup>5</sup>**

Le *Tribunal supremo* est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire espagnol, il est compétent dans tous les domaines (en matière civile, pénale, sociale et contentieux administratif) sauf en ce qui concerne les garanties et droits constitutionnels. Il siège à Madrid et sa compétence s'exerce sur l'ensemble du territoire de l'État espagnol. C'est un tribunal d'ultime instance. Ses

---

<sup>4</sup> Arnau Lleó, in « *Le dirigeant d'Òmnium, Oleguer Serra, s'exile en Suisse à cause de la persécution de García Castellón* » : <https://www.vilaweb.cat/noticies/dirigent-omnium-oleguer-serra-exilia-persecucio-garcia-castellon/>

<sup>5</sup> Ces deux tribunaux n'ont pas d'équivalence dans le système judiciaire français. Ils n'en ont pas non plus dans le système judiciaire européen, que ce soit dans les pays qui suivent le système judiciaire continental ou dans ceux qui utilisent le système anglo-saxon. Nous avons souhaité résumer rapidement ici leurs compétences afin que le lecteur comprenne le rôle politique de ces deux tribunaux dans les poursuites engagées par la justice espagnole contre le mouvement indépendantiste catalan.

décisions ne peuvent faire l'objet d'appel ou de recours, sauf en cas d'atteinte aux droits et libertés garantis par la constitution espagnole, pour lesquels le Tribunal constitutionnel est compétent. Malgré tout, en matière pénale, le roi d'Espagne bénéficie, sur proposition du Conseil des ministres, d'un droit de grâce que lui reconnaît la Constitution, droit qui lui permet d'annuler toute condamnation<sup>6</sup>.

L'**Audiencia nacional** est un tribunal espagnol dont le siège se trouve à Madrid, sa compétence est nationale. Ses décisions peuvent être révoquées par le *Tribunal supremo*. Elle a été créée le 4 janvier 1977, date à laquelle trois décrets furent publiés qui procédaient à la dissolution du *Tribunal de orden público* (TOP), créaient l'*Audiencia nacional* et faisaient passer les compétences de l'un à l'autre. C'est un tribunal à caractère politique avec des compétences spécifiques. Concrètement, ce tribunal s'occupe des délits de haute gravité et de forte portée sociale comme, par exemple, le terrorisme, le crime organisé, le narco-trafic, les délits contre la couronne ou les délits économiques entraînant de graves préjudices à l'économie nationale. Le TOP était une instance judiciaire spéciale qui existait dans les dernières années du franquisme. Sa mission était la répression des conduites qui sous ce régime dictatorial étaient considérées comme des délits politiques et la garantie de la stabilité du régime franquiste<sup>7</sup>. *Junts* envisage de réclamer l'abolition de l'*Audiencia Nacional* ou, à tout le moins, d'en réduire au maximum les compétences.

**La répression continue.** Nous l'avons déjà dénoncé à de nombreuses reprises dans nos précédentes Lettres : Pablo Hasel, les CDR, Adrià Sas, Dani Gallardo...

Pablo Hasel est incarcéré à la prison du *Ponent* depuis trois ans - concrètement depuis février 2021 - accusé d'apologie du terrorisme et d'injures à la Couronne à travers les paroles de ses chansons. Le 2 novembre 2023, il avait accordé un entretien à l'émission *El matí de Catalunya Ràdio* que vous pouvez écouter à travers ce lien :

<https://www.ccma.cat/3cat/pablo-hasel-lamnistia-que-cal-no-es-la-que-ens-estan-venent/audio/1187287/>

L'entretien n'était pas autorisé et l'administration de la justice a sanctionné le rappeur de deux semaines de privation d'activités récréatives. Cette sanction, selon son groupe de soutien, signifie, en pratique, un isolement en cellule. Au cours de ces dernières années, Pablo Hasel a accumulé d'autres condamnations : obstruction à la justice, menaces, agressions ou non-paiement d'amendes. En additionnant ces condamnations, Pablo Hasel pourrait rester en prison jusqu'à la fin 2027. Au cours de cette conversation avec *Catalunya Ràdio*, le rappeur a attiré l'attention sur le fait que, selon lui, l'amnistie, si elle finit par être appliquée, ne bénéficiera qu'à certains activistes connus mais qu'en revanche de nombreux activistes anonymes mis en cause, emprisonnés ou non, ne pourront pas en bénéficier.

---

<sup>6</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tribunal\\_supr%C3%A0me\\_\(Espagne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tribunal_supr%C3%A0me_(Espagne))

<sup>7</sup> [https://ca.wikipedia.org/wiki/Audi%C3%A8ncia\\_Nacional#cite\\_note-3](https://ca.wikipedia.org/wiki/Audi%C3%A8ncia_Nacional#cite_note-3)

Concernant les CDR<sup>8</sup>, *Alerta Solidària*<sup>9</sup> a dénoncé les empêchements auxquels elle s'est heurtée tout au long de la procédure pour obtenir toute information essentielle à laquelle d'ailleurs l'association n'a pas encore pu accéder. Compte tenu du fait que la chambre d'appel de l'*Audiencia nacional* leur a donné raison dix-sept fois, c'est incompréhensible. L'association a également dénoncé que l'*Audiencia nacional* n'était compétente ni pour instruire cette affaire ni pour instruire les différentes plaintes pour violations de droits humains. L'association demande donc que la procédure soit suspendue étant donné que, à ce jour, les douze personnes mises en examen pour terrorisme dans la cause du 23 septembre pourraient bénéficier de l'amnistie.

Plus d'informations en lisant ces deux articles du journal digital *Vilaweb* : « *Les défenses du 23 septembre, convoquées aujourd'hui à la suite de leur demande d'ajournement du procès pour cause d'amnistie* » : <https://www.vilaweb.cat/noticies/defenses-23s-vista-judici-amnistia/>

« *L'Audiencia nacional espagnole suspend l'audience en vue de stopper le procès contre les détenus du 23 septembre* » : <https://www.vilaweb.cat/noticies/audiencia-espanyola-suspen-vista-aturar-judici-detinguts-23-s/>

Dani Gallardo, activiste anarchiste, détenu durant les manifestations contre le verdict du procès (octobre 2019) à qui l'*Audiencia* de Madrid avait donné une semaine pour entrer en prison en février dernier<sup>10</sup>. L'activiste madrilène avait dit qu'il ne se livrerait pas.

Plus d'information en cliquant sur ce lien :

[https://www.elnacional.cat/ca/politica/audiencia-madrid-dona-setmana-dani-gallardo-entrar-preso\\_1166596\\_102.html](https://www.elnacional.cat/ca/politica/audiencia-madrid-dona-setmana-dani-gallardo-entrar-preso_1166596_102.html)

Adrià Sas, activiste condamné à trois ans, six mois et un jour de prison. Son groupe de soutien avait organisé des actions en défense du droit de manifestation et revendiqué la liberté de l'activiste. Le groupe a également profité de la Fête de Sant Jordi pour installer des kiosques solidaires de vente de roses et de livres.

Par ailleurs, et ceci est une bonne nouvelle, nous devons nous réjouir que *Alerta Solidària* ait obtenu qu'un jeune d'une vingtaine d'années nommé Billy évite la prison. Ce jeune avait été identifié lors de manifestations contre l'emprisonnement du rappeur Pablo Hàsel et deux poursuites pénales avaient été ouvertes contre lui pour désordres publics constants, dégâts causés par le feu et, pour l'une, en outre, d'attentat contre l'autorité. Le ministère public demandait cinq ans de prison dans l'une des poursuites pénales et sept ans et quatre mois dans l'autre.

Lisez l'article « *Alerta Solidària obtient qu'un jeune évite la prison pour des manifestations en faveur de Hasel* » publié dans le journal en ligne *Vilaweb* :

---

<sup>8</sup> Les Comités de défense de la République, précédemment nommés Comités de défense du Référendum, sont un ensemble d'assemblées locales dont l'objectif était, lors de leur création, de défendre le Référendum du Premier octobre, puis ensuite de lutter pour défendre de manière non violente la République catalane.

<sup>9</sup> *Alerta Solidària* est une association de la gauche indépendantiste qui lutte contre la répression dans des domaines très divers. L'une de ses tâches est l'assistance juridique au sein de laquelle elle assume la défense de certains membres des CDR mis en cause ou en examen.

<sup>10</sup> cf. Lettre de février dernier, onglet Newsletter sur : <http://www.assemblea.fr>

<https://www.vilaweb.cat/noticies/alerta-solidaria-aconsegueix-jove-eviti-presos-manifestacions-favor-hasel/>

Nous devons également nous réjouir du classement sans suites, à la fin du mois de mars dernier, de la poursuite contre Xavier Tortra. Xavier Tortra, originaire de Sant Carles de la Ràpita et résidant à Paris, avait été cité à déclarer accusé de délits d'incitation à la haine, d'injures, de calomnies et de menaces. En fait, Xavier Tortra, depuis Paris, avait diffusé à travers les réseaux sociaux, des vidéos, des images et tout ce qu'il pouvait afin que tout le monde sache ce qui se passait en Catalogne le 1er octobre 2017. A travers Facebook, il avait identifié l'agent de la Guardia civil qui semblait avoir des responsabilités dans les attaques contre les votants de son village et l'avait désigné comme « mercenaire en chef ». Il affirmait cependant ne l'avoir jamais ni menacé ni insulté.

Convoqué par le tribunal de Tortosa, il avait déclaré virtuellement depuis le tribunal de Nanterre le 7 juin 2022. Naturellement nous devons nous réjouir du classement de cette poursuite mais ces deux années d'attente ont été deux années d'angoisse et d'incertitude, de voir brisé peut-être son désir de revenir en Catalogne. Il est maintenant libéré de cette incertitude et de cette appréhension vis à vis de son futur. Bon retour en Catalogne Xavier !!

Vous pouvez compléter cette information en lisant l'article : « *Le cas insolite d'un guardia civil du 1er octobre poursuivi à Paris par un Catalan indigné* », d'Arnaud Lleonart, publié le 5 juin 2022 dans le journal en ligne *Vilaweb*. Lien :

<https://www.vilaweb.cat/noticies/declarar-paris-incidentio-lodi-guardia-civil-facebook-1-o/>

Ces cas évoqués ne sont pas les seuls, tant s'en faut, malheureusement, et la banalisation de la parole « terrorisme » est chaque fois plus préoccupante. A cet effet, *l'Assemblea Nacional Catalana* a participé à la *Supplementary Human Dimension Meeting (SHDM) de l'OSCE*, l'une des rencontres les plus importantes sur la situation des droits humains en Europe, afin de dénoncer la criminalisation, à travers des accusations de terrorisme, de l'indépendantisme catalan.

A travers ce lien, nous vous invitons à suivre l'intervention de la coordinatrice Bàrbara Roviró lors de la troisième session de la SHDM de l'OSCE :

<https://www.youtube.com/watch?v=T7fLyfqJct8>

Le mois d'avril est également le mois de la **Fête de Sant Jordi**. En Catalogne, mais également dans de nombreuses villes où se trouve une communauté catalane importante, les Catalans se réunissent pour célébrer la **Fête du livre et de la rose** : lecture de poèmes, activités infantiles, présentation de livres, échanges de livres, constructions de *castells* (tours humaines), sont quelques-unes des manifestations culturelles organisées par les Casals, les Délégations de Catalogne et par les Assemblées extérieures de l'ANC

En France, commémorant le 85e anniversaire de la *Retirada*, l'ANC France a invité Agnès Sajaloli à présenter son livre, « *Toujours cette porte dans ma tête, la Retirada d'Augustine Biosca* ». Puis le professeur de catalan Albert Tomàs a expliqué « *l'importance de la littérature catalane en exil* ». Vous pouvez les écouter sur notre page Web : <http://www.assemblea.fr/>

L'auteur-compositeur-interprète Roger Mas nous a offert un concert où il a interprété des poèmes de Jacint Verdaguer, de J. W. Goethe et les siens au cours d'un événement organisé par la Délégation.

Le Casal a, quant à lui, organisé son traditionnel échange de livres et d'activités manuelles pour les enfants et le groupe de *castellers* « les Geperuts » a ravi les passants français qui n'avaient jamais vu de constructions de *castells* (tours humaines)

Depuis le 26 avril, nous sommes entrés en campagne électorale pour des élections qui se tiendront le dimanche 12 mai. Nous vous rappelons que le délai pour le vote de l'extérieur a été prolongé jusqu'au 9 mai.

La Délégation du gouvernement de Catalogne propose cette vidéo pour aider les Catalans de l'extérieur à participer aux élections du 12 mai :

<https://www.youtube.com/watch?v=CEEhFeMI6PM>

Ou, si vous préférez, vous pouvez voter par courrier :

<https://www.vilaweb.cat/noticies/vot-correu-eleccions-catalunya-2024/>

ou également au consulat :

<https://www.exteriores.gob.es/Consulados/paris/es/Comunicacion/Noticias/Paginas/Articulos/EleccionesCat.aspx>

l'ANC France pense que laisser un espace politique à la portée des formations anticatalanistes - y compris le Parti socialiste de Catalogne (PSC) totalement soumis au PSOE - peut ne pas être la meilleure solution pour la Catalogne. Nous vous invitons donc à lire ou à écouter les programmes des partis indépendantistes afin que vous puissiez voter en connaissance de cause :

Programme de Carles Puigdemont+*Junts* :

[https://youtu.be/v4umwlRcZVU?si=XHNMTEOaAY\\_kn47u](https://youtu.be/v4umwlRcZVU?si=XHNMTEOaAY_kn47u)

Programme d'ERC :

[https://www.elnacional.cat/ca/eleccions/catalunya-2024/programa-electoral-erc-2024-pere-aragones-eleccions-catalunya\\_1204376\\_102.html](https://www.elnacional.cat/ca/eleccions/catalunya-2024/programa-electoral-erc-2024-pere-aragones-eleccions-catalunya_1204376_102.html)

Programme de la CUP :

[https://www.elnacional.cat/es/elecciones/generales-2023/programa-electoral-cup-2023-albert-botran-elecciones-generales\\_1059375\\_102.html](https://www.elnacional.cat/es/elecciones/generales-2023/programa-electoral-cup-2023-albert-botran-elecciones-generales_1059375_102.html)

Programme de *Alhora* :

<https://alhora.cat/programa>

Trois partis supplémentaires se disent indépendantistes : le parti '*Convergents*' mais il ne se présente que dans la circonscription de Tarragona, et deux partis d'extrême-droite ('*Aliança catalana*' et le '*Front Nacional de Catalunya*').

Ecoutez l'épisode de *La Tertulia proscrita* « *Quelle signification pour les enquêtes des élections catalanes ?* »

<https://www.vilaweb.cat/podcast/tertulia-proscrita-enquestes-eleccions-catalanes/>

Cependant, le fait qui a marqué la scène politique espagnole est, sans nul doute, l'étrange manœuvre de Pedro Sánchez, président du *gobierno*, juste avant le démarrage de la campagne électorale en Catalogne.

Le 24 avril, Pedro Sánchez a envoyé une lettre aux citoyens par le canal X dans laquelle il déplorait les attaques dont son épouse Begoña Gómez avait souffert et qui jetaient le discrédit sur son image. Dans sa lettre, P. Sánchez se demandait s'il devait continuer ou pas en tant que président du *gobierno* et il avertissait qu'il avait besoin de s'arrêter cinq jours pour réfléchir sur son futur.

A l'origine de l'enquête préliminaire, il y a la plainte du syndicat d'extrême-droite *Manos limpias* pour trafic d'influence et corruption contre l'épouse de Pedro Sánchez, concernant ses liens professionnels avec des entreprises privées et pour avoir bénéficié d'aides publiques de l'État quand son mari, le président du *gobierno*, était à la Moncloa.

Ici, à travers ce lien, vous pouvez accéder au texte intégral de la lettre envoyée aux citoyens :

[https://www.elnacional.cat/es/politica/carta-pedro-sanchez-posible-dimision-texto-integro\\_1203341\\_102.html](https://www.elnacional.cat/es/politica/carta-pedro-sanchez-posible-dimision-texto-integro_1203341_102.html)

Le 29 avril, après cinq jours d'absence, et dans le cadre d'une mise en scène très étudiée, Pedro Sánchez a déclaré qu'il avait décidé de continuer en tant que président. Mais il n'a donné aucune explication de son geste. Surprenant !

Durant ces cinq jours, les militants et les partisans du *Partido Socialista Obrero Español* (PSOE) se sont rassemblés autour du siège de leur parti et se sont serrés les coudes autour de leur dirigeant lui demandant de rester.

Pour quoi a-t-il monté ce spectacle ? Voici quelques réflexions :

En premier lieu, il est totalement inédit et insolite qu'un président du gouvernement abandonne sa charge pendant cinq jours pour un motif sentimental (selon ce qu'il écrit dans la lettre).

Il est également curieux que cette lettre soit publiée juste au moment où commençait la campagne des élections au Parlement de Catalogne (le 26 avril). Et effectivement il a bousillé la campagne.

Se pourrait-il que Pedro Sánchez ait tenté une tactique électorale dans le but de déplacer le charismatique Carles Puigdemont du centre de la campagne ? C'est possible. Mais le geste de Sánchez semble disproportionné et trop risqué pour atteindre un objectif... Justement, nous ignorons quel est l'objectif occulte du président espagnol.

Il peut effectivement y avoir un problème comportemental de Begoña Gómez, ainsi que le souligne Vincent Partal dans *La Tertulia proscrita* du 25 avril : « *Vingt-quatre heures avant le numéro du président du gouvernement espagnol, la France avait envoyé aux tribunaux espagnols toute l'information en sa possession concernant l'espionnage de Pegasus à Pedro Sánchez. Il y a des rumeurs qui associent le virage de la politique extérieure au Sahara occidental avec des problèmes justement en lien avec l'épouse de Pedro Sánchez et avec ses affaires* ». Une affaire de corruption ? On verra.

Lien : <https://www.vilaweb.cat/podcast/pedro-sanchez-decisio-tertulias-proscrita/>

Elisa Beni propose une autre interprétation de cette mise en scène dont voici le lien :

[https://www.elnacional.cat/ca/opinio/efectes-illimitats-desconcert-elisa-beni\\_1207241\\_102.html?utm\\_source=telegram&utm\\_medium=push&utm\\_campaign=telegramroc](https://www.elnacional.cat/ca/opinio/efectes-illimitats-desconcert-elisa-beni_1207241_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramroc)

Enfin, n'oubliez pas que **l'Assemblea élit** de nouveaux secrétaires nationaux du 14 au 18 mai et que vous trouverez toute l'information sur le sujet sur son site Web : <https://assemblea.cat/eleccions-2024/>

**Si vous voulez participer**, vous impliquer, si vous avez des idées de débats, d'actions, d'activités, de rencontres qui pourraient être organisés sur l'actuel territoire de l'État français, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [france@assemblea.cat](mailto:france@assemblea.cat)

També us recordem l'adreça de la nostra web: Nous vous rappelons aussi l'adresse de notre site Web : <http://www.assemblea.fr/>

Merci infiniment pour votre soutien et votre engagement. Maintenant plus que jamais nous avons besoin de votre implication personnelle.

Vive la Catalogne libre !

L'équipe de coordination de l'ANC France